

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Scandale financier : odeur de détournement au CESE ?

UNE somme de 130 millions de francs CFA, sinon plus, aurait été décaissée sans que les travaux de réfection du Conseil économique social et environnemental ne soient effectués. En cause, les responsables de cette institution et les deux entreprises commises. De ce fait, le deuxième vice-président du CESE, Nicaise Moulombi, a saisi, par dénonciation, les instances judiciaires compétentes, la direction générale des contre-ingérences (B2) et le procureur de la République.

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Depuis la semaine dernière, des rumeurs circulent sur le détournement d'une somme de 130 millions de francs CFA au Conseil économique, social et environnemental. Il est reproché un décaissement de cet argent sans qu'il n'y ait la moindre trace du début des travaux de réfection de cette institution. D'où le courroux de certains membres dont le deuxième vice-président, Nicaise Moulombi qui a décidé de saisir les autorités judiciaires afin qu'une enquête soit diligentée. Par deux courriers dont copies sont parvenues à notre rédaction, il a saisi, pour dénonciation, la direction générale des contre-ingérences et de la Sécurité militaire (B2) et le procureur de la République. Dans ces deux correspondances, Nicaise Moulombi soutient preuves à l'appui, notamment une fiche avec les numéros des virements bancaires, que l'argent a été décaissé sans qu'il ne soit effectué des travaux de réfection pour lesquels les 130 millions ont été affectés. À l'en croire, deux entreprises, Elitis Multi-services et DNS Technologie, dont le choix n'aurait pas



Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) au cœur d'un détournement de fonds?

respecté une certaine orthodoxie, n'ont toujours rien fait. En plus de joindre à ladite dénonciation, un document qui expose " la situation des travaux fictifs réglés et non livrés ". Ces paiements concerneraient la réalisation de travaux de peinture " virement n° 8703212 " pour un montant de 22 166 527 FCFA ; de carrelage " virement n° 8703213 " pour la somme de 21 897 787 francs CFA ; de plomberie " virement n° 8703214 " pour

22 332 866 francs CFA ; d'électricité " virement n° 8703215 " pour 21 905 299 et d'étanchéité " virement n° 8703216 " pour 16 162 847 francs CFA. Autant de faits qui nous ont amenés à joindre certaines personnalités, y compris le cabinet de l'actuel président de cette institution, René Ndemezo'Obiang. Jusqu'à présent, les langues ne se sont toujours pas déliées. En effet toutes les personnes interrogées aussi bien à la vice présidence, à la ques-

ture, qu' à l'agence comptable, etc, tous bottent en touche. Pour la plupart la question de la responsabilité a été remise au goût du jour. Autrement dit, comme disait l'ancien Premier ministre français, Lionel Jospin, " qui a plus de pouvoir a plus de responsabilité ". De ce côté, il nous a été dit clairement que " l'institution est gérée par 8 membres qui sont tous responsables des actifs et des passifs ". Qu'à cela ne tienne, tous les re-

gards se tournent vers le président du CESE, René Ndemezo'Obiang, et certains membres de son cabinet dans cette affaire qui sent le soufre. Ce scandale survient surtout au moment où le Gabon est résolument engagé dans une lutte implacable contre les détournements des fonds publics, l'enrichissement illicite. Une action de moralisation de la vie publique menée à travers les opérations Mamba, Scorpion, Task force sur la dette intérieure et extérieure, procédures arbitrales pour créances douteuses, voire inexistantes. Marquant la ferme volonté des pouvoirs publics de véritablement faire face à la corruption qui gangrène certains milieux et administrations. Il ne reste plus aux instances judiciaires saisies qu'à faire leur travail pour dégager les responsabilités dans une affaire qui pourrait constituer un scandale sans précédent touchant directement une institution de République. De sources proches du dossier, les choses devraient aller très vite dans les jours à venir.

Contrepoint

Le serpent à la peau dure !

J.O
Libreville/Gabon

À beau les combattre, tout laisse penser que les faits de détournement, de concussion et de vol, ont encore la vie dure dans ce pays. La boule puante en gestation au Conseil économique, social et environnement (CESE) vient conforter les plus sceptiques dans les effets des politiques

mises en place pour lutter contre ce cancer qui gangrène notre société. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé de le combattre avec férocité. C'est à se demander si les leçons des précédentes affaires ont servi à certains compatriotes qui n'hésitent pas à succomber à la tentation de plonger la main dans les caisses de l'État. Pour le cas d'espèce, il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'on a puisé dans

la caisse du CESE. À y regarder près, même pour un profane, on peut aisément remonter le circuit de décaissement pour retrouver le ou les auteurs... Se pose alors la question des garde-fous contre la mal gouvernance. C'est peu dire qu'ils sont peu efficaces voire inopérants. Sinon, comment justifier une telle sortie d'argent en toute violation des principes et règles édictés ? Comme beaucoup le

pensent, rien ne peut se faire sans que toute la chaîne ne soit impliquée. Il s'agit alors de renforcer ces mécanismes. Et surtout que l'État joue son rôle de Leviathan afin de faire respecter ses lois qui sont jetées aux orties au moindre appétit pécuniaire. Il s'agit de recadrer les choses en sévissant de la manière la plus exemplaire afin de neutraliser le serpent avant qu'il ne morde.